



Jusqu'au 18 octobre 2019

Salons thématiques 2020 : à vos dossiers !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes reconduit le dispositif d'aide à la présence des éditeurs sur les salons nationaux et internationaux en 2020.

La Région soutient le secteur de l'édition à travers l'accompagnement des éditeurs pour leur présence dans les salons thématiques en France ou à l'étranger, hors Auvergne-Rhône-Alpes.

Conditions d'éligibilité

- L'activité d'édition doit être principale et figurer dans l'objet social et les statuts (code APE prioritaire : 5811Z). Les structures associatives sont éligibles à condition que l'édition soit l'activité principale ;
- La structure doit être installée en Auvergne-Rhône-Alpes (siège social, établissement principal), avoir au moins une année complète d'activité (exercice comptable complet), et disposer d'un catalogue d'au moins 5 titres dans l'un des domaines d'édition éligibles, (hors livre de commande et ouvrage dont l'éditeur est l'auteur). Le rythme de publication est régulier et annuel ; il est supérieur ou égal à 3 titres par an ;
- Les publications doivent être à compte d'éditeur et la structure propose aux auteurs comme aux traducteurs des contrats d'édition conformes à la législation et aux usages en vigueur ;
- La diffusion du catalogue doit être organisée en librairies de façon significative, y compris pour les versions numériques des ouvrages ;
- Le catalogue est axé sur les domaines suivants : littérature, jeunesse, bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts, patrimoine culturel et naturel.

Les éditeurs de revue peuvent également déposer un dossier de demande de participation au Salon de la Revue (Paris).

Fiche technique, formulaire et date limite de dépôt

Les éditeurs doivent envoyer leur dossier composé du formulaire complété et signé (à télécharger ci-dessous) et des pièces justificatives, le **18 octobre 2019** au plus tard à :

Courriel : dcplivre@auvergnerhonealpes.fr

Télécharger les fichiers (cliquer sur les liens ci-dessous)

[FICHE TECHNIQUE](#)

[FORMULAIRE](#)

Renseignements

Sylvie Monfray
Chargée du suivi des dossiers
Tél : 04 26 73 53 23
Mail : dcplivre@auvergnerhonealpes.fr

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/salons-thematiques-2020-a-vos-dossiers>